

Amélioration de l'habitat
et rénovation énergétique

**LA MISE EN ŒUVRE
D'UN OBJECTIF COMMUN**



Edito



S'ADAPTER ET VOUS ACCOMPAGNER

La hausse des tarifs des énergies et le réchauffement climatique démontrent, s'il le fallait encore, que la baisse de la consommation énergétique et la décarbonation sont des urgences mondiales, nationales mais aussi locales. Votre collectivité, Communauté de communes ou Ville, prend le sujet à bras le corps : remplacement des éclairages publics, diminution de sa consommation, rénovation énergétique des bâtiments...

C'est l'objet de la convention dite « d'intracting », qui permet concrètement, avec l'appui de la Banque des Territoires, d'accélérer le programme de rénovation des bâtiments.

Nous avons pris le taureau par les cornes en modernisant le réseau de chaleur urbain (basé à 90 % sur des énergies renouvelables).

Nous continuons aujourd'hui en travaillant avec les industriels et tous les acteurs du territoire pour amplifier le mouvement. Il faut décarboner !

Enfin, nous accompagnons au mieux les bailleurs sociaux sur leur stratégie territoriale.

Et nous n'oublions pas les particuliers, grâce notamment à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui permet des aides et un accompagnement concret à votre service.

Ensemble, solidairement, nous relèverons ce challenge territorial.

Jean-Pierre BOUQUET
Maire de Vitry-le-François
Président de la communauté de communes
Vitry, Champagne et Der

Une unité d'action sur le territoire !

Tous les bailleurs qui interviennent sur le territoire de la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der s'engagent dans l'amélioration du confort thermique et énergétique de leurs logements.

Toutes les nouvelles constructions et les réhabilitations réalisées sur le territoire respectent les nouvelles normes (Règlementation Environnementale RE 2020), plus ambitieuses et moins consommatrices d'énergie que l'ancienne norme RT 2012.

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain au Hamois, les bailleurs qui participeront à la reconstitution de l'offre de logement dans le quartier, s'engagent à « biosourcer » tout ou partie des matériaux utilisés et bien sûr à respecter la RE 2020.

Ainsi, toutes les politiques publiques concernant le logement du territoire convergent vers ce même but : **économiser l'énergie et diminuer la facture des Vitryats !**



Les OPAH : des outils à disposition des propriétaires

Les OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) visent à l'amélioration des conditions de logement, du cadre de vie des habitants et la redynamisation du centre-ville.

Pour qui ?

Les OPAH sont destinées aux propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires et investisseurs

Pour quels travaux ?

- rénovation thermique (améliorer l'isolation de votre logement) ;
- adaptation (douche ou sanitaires sécurisés) ;
- rénovation de logements ou d'immeuble dégradé.

Montant des aides

Les OPAH permettent de cumuler les financements. Il existe deux niveaux d'aides financières pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation pour les particuliers :

- Les aides financières nationales (l'ANAH avec MaPrimeRénov Sérénité) ;
- Les aides financières locales (Communauté de communes Vitry, Champagne et Der, Ville de Vitry-le-François, Région, Action Logement).

Le COMAL SOLIHA 51 simplifie vos démarches

Au-delà de l'expertise technique, il est important d'être accompagné pour optimiser les financements auxquels chaque propriétaire peut prétendre pour financer les travaux de son ou ses logements ! Une visite préalable des logements permet de bien appréhender votre projet, de vous aider à définir la nature des travaux à réaliser, de vous proposer une analyse des financements prévisionnels mobilisables, sans vous mettre en difficulté financière.

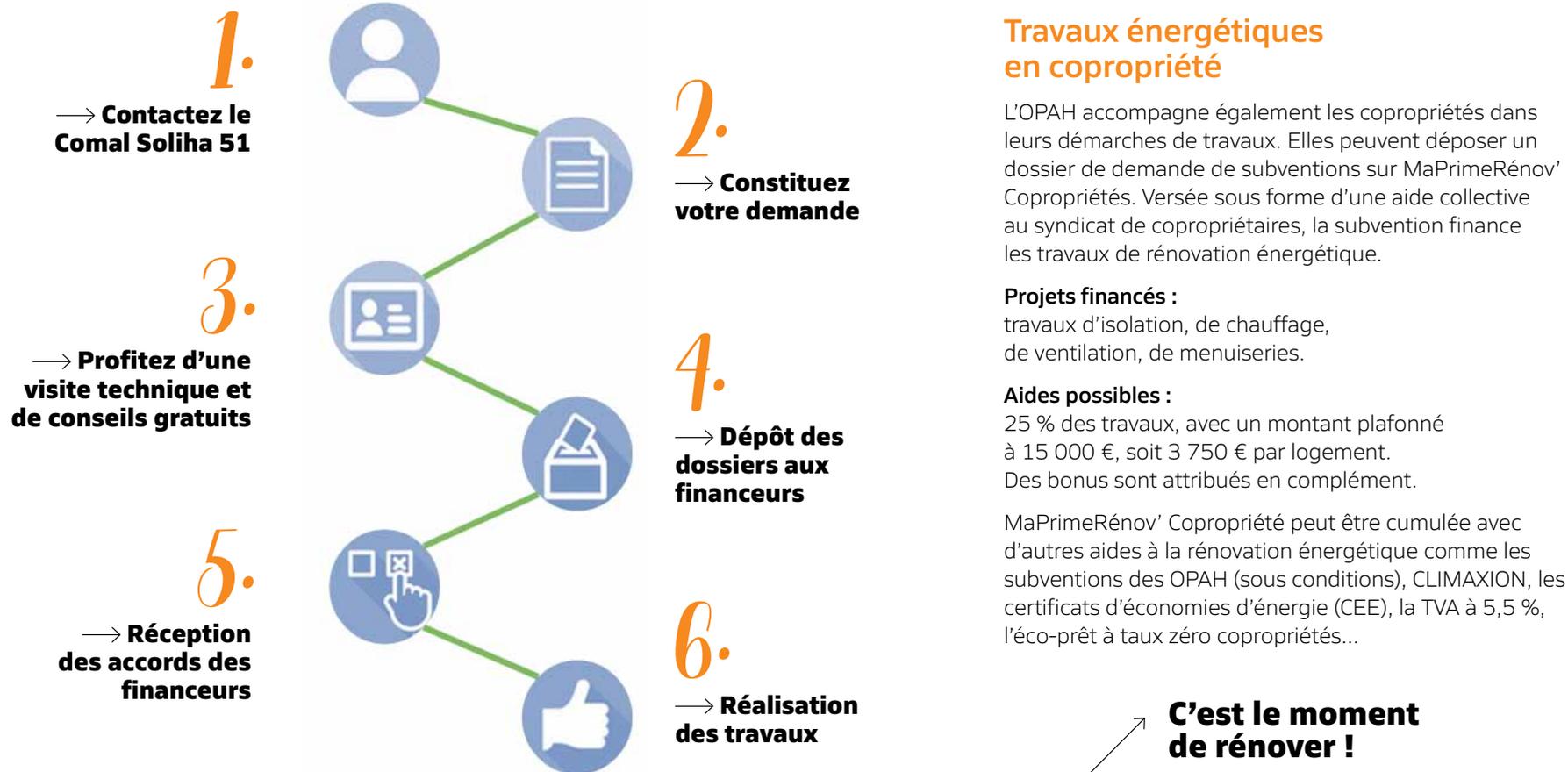


Ainsi, jusqu'à

80%

de subvention peuvent être attribués en fonction du projet.

Comment se déroule l'accompagnement dans le cadre des OPAH ?



Les deux OPAH qui débutent ont des objectifs ambitieux à Vitry-le-François et dans notre communauté de communes



OPAH
CCVCD

445

**logements à réhabiliter
jusque fin 2027 soit :**

- plus de 6 millions d'euros alloués à l'OPAH ;
- plus de 9 millions d'euros au bénéfice des entreprises et locaux artisans du bâtiment.

OPAH RU

(CENTRE VILLE
DE VITRY-LE-FRANÇOIS)

165

**logements à réhabiliter
jusque fin 2027 soit :**

- plus de 3 millions d'euros alloués à l'OPAH ;
- plus de 5 millions d'euros au bénéfice des entreprises et locaux artisans du bâtiment.

Bilan de la précédente OPAH entre 2014 et 2019

428 dossiers traités dont :

- 406 pour des propriétaires occupants
- 22 pour des propriétaires bailleurs

8 millions d'euros de subventions attribuées

L'Intracting, pour réduire la consommation énergétique

Depuis plusieurs années, la Ville de Vitry-le-François et la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der, sont engagées sur la voie de la rénovation énergétique. Le dispositif baptisé « Intracting » en est l'illustration. L'objectif est de financer des actions de rénovation énergétique (bâtiments, éclairage publics...) en bénéficiant d'une enveloppe d'investissement initiale, amortie par les gains énergétiques annuels générés par les travaux.

Aussi, une double convention (Ville et CCVCD) a été signée avec la Banque des territoires pour une durée de 13 ans. Un programme global de 2,5 millions d'euros de travaux a d'ores et déjà été établi, prévoyant notamment l'isolation d'équipements scolaires, le remplacement de 80 % des luminaires de la Ville par des leds...



Profitez de tous les avantages offerts par les OPAH

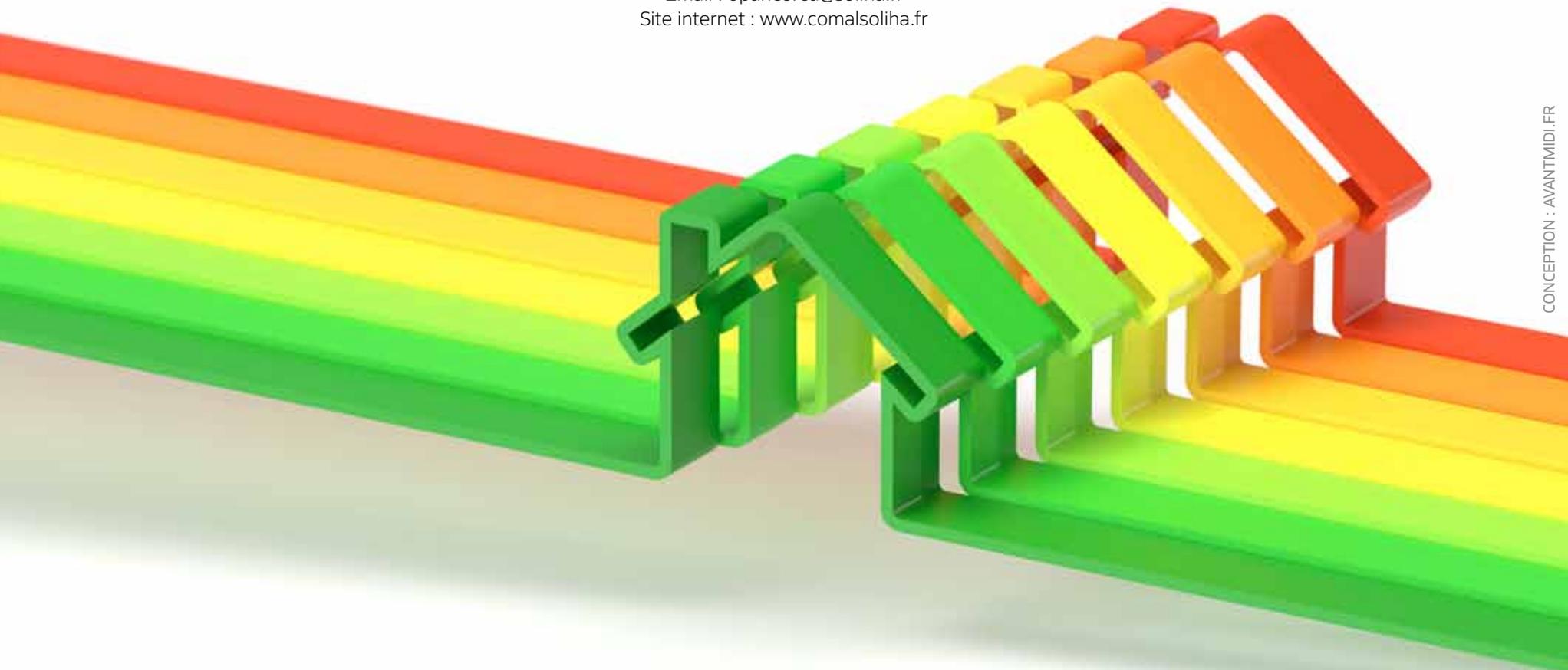
Le COMAL SOLIHA 51 vous accompagne et vous offre une assistance gratuite et personnalisée

COMAL SOLIHA 51

Tel. 0 800 77 29 30 (appel gratuit)

Email : opahccvcd@solihha.fr

Site internet : www.comalsolihha.fr



CONCEPTION : AVANTMIDI.FR



CoMAL.SOLiHA.
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
51

